

**DOSSIER DE PRESSE**  
Présentation du projet

LES  
**SHEDS**  
ORLÉANS

Orléans Métropole  
ZAC Interives 1 - Fleury-les-Aubrais  
Juin 2025



## A PROPOS D'AKEN ECOSYSTÈMES

**Créateur et animateur de campus :**  
**des lieux dédiés à l'apprentissage, ouverts sur le territoire,**  
**avec des solutions d'hébergement sur-mesure**

Maître d'ouvrage, maître d'usage et animateur d'espaces, Aken Ecosystèmes est une plateforme de services intervenant de la conception à l'exploitation d'établissements tertiaires et de formation avec l'ambition de coconstruire, avec les territoires, de véritables écosystèmes à vocation apprenante.

Des lieux multi-usages destinés à accueillir et « faire vivre ensemble » des établissements d'enseignement, des espaces de formation, des solutions d'hébergement hybrides, des coworking, des tiers-lieux, des fablabs...

Société à mission, Aken Ecosystèmes entend créer au sein de ces espaces une dynamique propice aux interactions nouvelles, visant l'hybridation des savoirs, des espaces et des territoires.

Forte de vingt collaborateurs, Aken Ecosystèmes compte à ce jour une dizaine de projets, notamment à Val d'Europe, Montpellier, Toulouse, Rouen, Orléans, Amiens, Bordeaux... dont les premières livraisons interviendront à partir de 2027.

L'entreprise est également à l'initiative du concept de location de salles de formation équipées sous la marque « LaFusée », une solution souple visant à accompagner le développement des écoles et organismes de formation des territoires.

Aken Ecosystèmes est une filiale du Groupe OBI, mobilisé dans le domaine de l'enseignement supérieur (écoles YNOV & EICAR) et de la formation (BIOPYK Campus).

Année de création : **2022**

Cofondateurs : **Lionel DESAGE** et **Rémi EHRHART**



Investisseur  
Maître d'ouvrage, d'usage  
et animateur d'espaces

### Occupants partenaires



Technologies et digital



Industries culturelles  
et créatives



Organisme de formation



Espaces de colearning

[www.aken-ecosystemes.com](http://www.aken-ecosystemes.com)

82 avenue du Maine - 75014 PARIS | 14 avenue Jacqueline Auriol - 33700 MERIGNAC

Contact presse : **Isabelle Latour-Gervais**

**06 62 63 95 33 - [isabelle.latourgervais@aken-ecosystemes.com](mailto:isabelle.latourgervais@aken-ecosystemes.com)**

# Sommaire

## Communiqué de presse

---

3-6

*Aken Ecosystèmes dévoile « Les SHEDS »,  
la métamorphose d'une ancienne manufacture  
en un lieu d'enseignement et de culture*

## Dans l'œil de l'architecte Jérémie Nadau...

---

7-9

- ∟ À l'origine
- ∟ LES SHEDS : un écosystème unique
- ∟ Une architecture raisonnée
- ∟ La FORÊT : une audace pragmatique
- ∟ Stratégie environnementale : une attitude frugale

## Les SHEDS, un nouveau lieu d'effervescence

---

10-11

- ∟ Un hub de formations et de projets culturels au spectre large et tout public
- ∟ Implantation de l'école YNOV à Orléans : accompagner la montée en compétences numériques du territoire

## Informations clés

---

12

## Information presse

Orléans Métropole – ZAC Interives de Fleury-les-Aubrais (45)

### **Aken Ecosystèmes dévoile « Les SHEDS », la métamorphose d'une ancienne manufacture en un lieu d'enseignement et de culture**

Le 19 juin 2025 – **Le projet de réhabilitation de l'ancienne manufacture de tabac de la Seita située dans le nouveau quartier « Interives », porté par le créateur, investisseur et animateur de lieux Aken Ecosystèmes, vient d'être présenté et détaillé en présence de Serge Grouard, Maire d'Orléans et Président d'Orléans Métropole, Benoit Rocher, Directeur Général de la Société d'économie mixte pour le développement orléanais (SEMDO) et Carole Canette, Maire de Fleury-les-Aubrais.**

Orléans Métropole et son aménageur la SEMDO, avec l'appui de la Ville de Fleury-les-Aubrais, ont retenu la société à mission d'origine bordelaise pour son concept clé en main d'écosystème urbain et sa capacité à transformer ce bâtiment complexe pour y développer un campus d'enseignement supérieur et de formation, ainsi qu'un tiers-lieu. Ce projet inclut la création d'une résidence étudiante de 280 lits située en face de l'ex-manufacture.

Directement connecté au centre d'Orléans, ce futur ensemble urbain de 16 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher devrait être livré à la rentrée 2028 et représente un investissement de plus de 60 millions d'euros.

Un nouveau lieu d'apprentissage, de vie et de rencontres, conçu pour accompagner la dynamique du nouveau quartier Interives et du territoire orléanais, tout en répondant aux enjeux locaux en matière de développement de savoirs, de compétences et d'employabilité.

#### **REDONNER VIE A LA MANUFACTURE AU BÉNÉFICE DES JEUNES, DES APPRENANTS ET DU TERRITOIRE**

Le bâtiment de l'ancienne usine, d'une **surface de 10 800 m<sup>2</sup>** sur 2 niveaux, fait partie de l'héritage industriel orléanais. Pensée par **l'architecte Jérémy Nadau**, reconnu pour son travail en matière de réhabilitation d'édifices patrimoniaux, cette astucieuse reconversion conservera l'essentiel de la toiture emblématique du site en dents de scie. **Sa transformation permettra d'accueillir différentes écoles, notamment le futur campus YNOV** (leader français dans la formation aux métiers du numérique, de la cybersécurité et de l'innovation), **un espace de coworking, des salles de formation destinées aux organismes de formation du territoire, ainsi qu'un fablab d'artisanat.**

Espace incontournable du projet : un **tiers-lieu de 2 200 m<sup>2</sup>** ouvert à l'ensemble des publics, hébergera les activités de restauration, d'animation, notamment culturelle et musicale, ainsi que deux amphithéâtres modulables dont les usages dépasseront le cadre étudiant.

Le bâtiment des SHEDS pourra à terme accueillir quelque 4 000 usagers (habitants, étudiants, entreprises, associations).

*« Au-delà de sa vocation apprenante, cet ensemble est destiné à devenir un nouveau lieu de rassemblement, de vie et de culture pour l'ensemble des habitants de la métropole orléanaise et accueillera pour cela de nombreux acteurs et porteurs de projets locaux, notamment issus du tissu associatif. Parmi les structures avec lesquelles nous entretenons déjà des liens étroits, **le Moule à Gaufres**, qui occupe les lieux du projet en période transitoire, est associé à nos réflexions sur l'avenir du tiers-lieu. Demain, il deviendra le voisin mais aussi le partenaire des SHEDS. »* explique **Rémi Ehrhart**, cofondateur d'Aken Ecosystèmes.

A noter enfin que le tiers-lieu se trouvera en face de la future Scène de musiques actuelles portée par la Ville d'Orléans.

## UN PROJET ARCHITECTURAL INÉDIT ALLIANT MÉMOIRE INDUSTRIELLE ET FORÊT URBAINE

Le projet architectural porté par l'agence de Jérémie Nadau, cherche à conserver le bâtiment existant aussi brut que possible, pour respecter la mémoire industrielle du site. Face à l'épaisseur du bâtiment, incompatible avec les programmes envisagés, le projet prend le parti de mettre en œuvre, en son centre, un audacieux « Vide » de **3 000 m<sup>2</sup>** autour duquel les usages s'organiseront, tout en laissant émerger l'ancienne structure industrielle. Cet espace sera occupé par **une forêt de plus de 200 arbres, ouverte aux usagers des SHEDS et à l'ensemble des habitants**. Un ambitieux programme de renaturation dont l'envergure constitue une première dans son genre.

« La FORÊT participe ainsi à la multiplication des lieux refuges de la biodiversité en milieu urbain. En se rendant accessible à tous, le projet des SHEDS se rend aussi traversable en permettant une connexion directe entre le parc des Manufactures et la rue Jean D'Ormesson. Cette narration du projet concourt à rendre intacte l'identité du site tout en hybridant les programmes privés et publics. », explique **Jérémy Nadau** (Nadau Architecture), « Au-delà de sa valeur d'usage, la FORÊT autonome en besoins hydrologique, permettra également l'évapotranspiration naturelle, le rafraîchissement et l'amélioration de la qualité de l'air en s'affirmant comme un véritable îlot de fraîcheur. »

### 280 « NOUVEAUX LITS » POUR ACCUEILLIR LES ÉTUDIANTS DE LA MÉTROPOLÉ

Une résidence étudiante de **5 300 m<sup>2</sup>** (surface de plancher), est également prévue à l'est du parc linéaire. Ouverte aux étudiants des SHEDS et de l'ensemble de la métropole, cette solution d'hébergement à proximité directe du centre d'Orléans en tram, sera adaptée aux besoins et budgets des jeunes. Pensés pour vivre en connexion, Les SHEDS et sa résidence voisine, bénéficieront de l'énergie du tiers-lieu et de sa programmation.

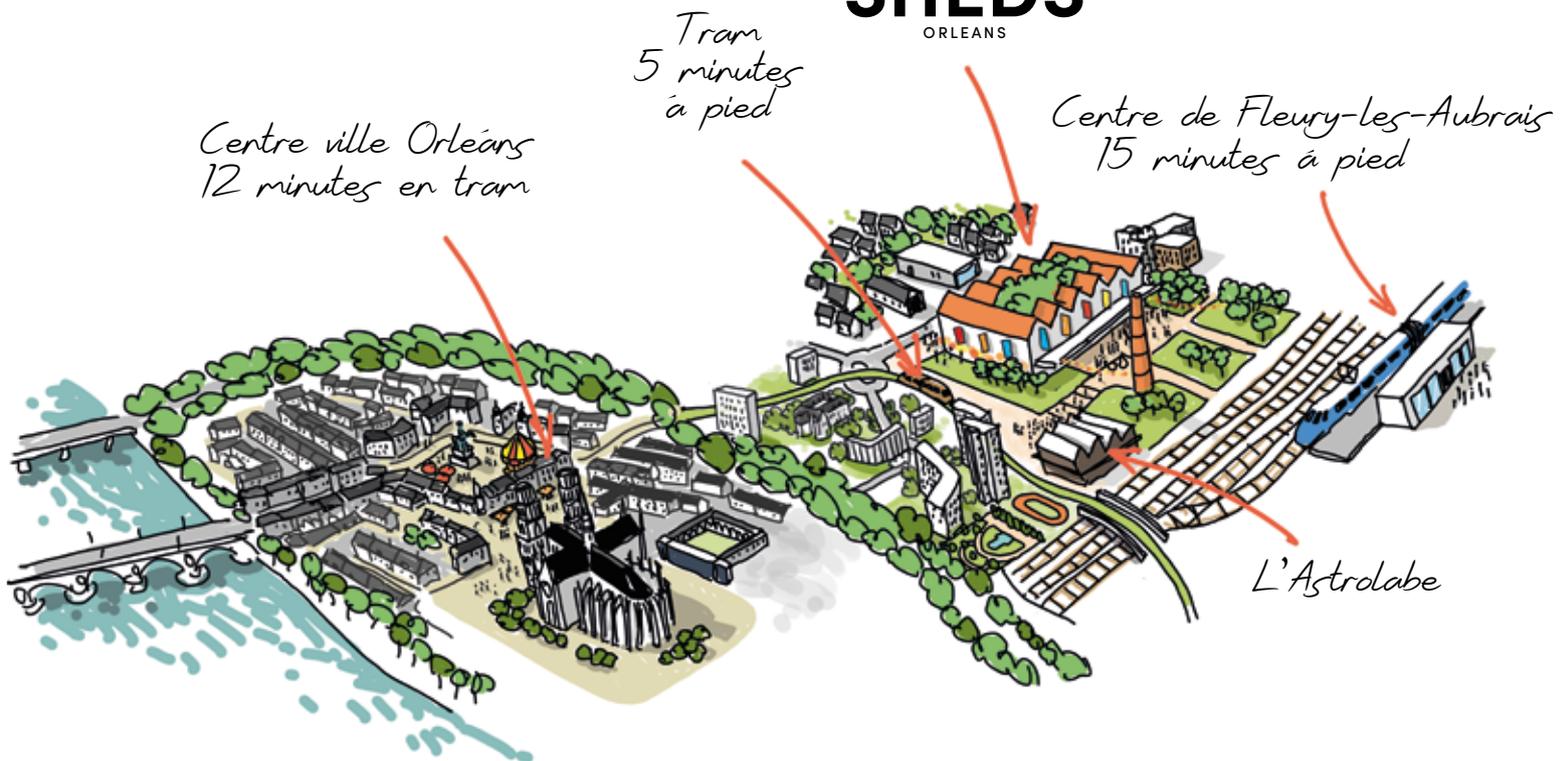
« Fournir un logement aux étudiants est un enjeu essentiel à la réussite d'un projet de formation. L'école et le volet hébergement des SHEDS répondent ainsi aux objectifs de la métropole : accompagner la montée en compétences, loger les jeunes sur le territoire et garantir leur employabilité. Le tiers-lieu jouera quant à lui un rôle de catalyseur de lien social. Nous imaginons des usages de la friche réaménagée qui fassent se déplacer les habitants vers cette centralité afin de générer des rencontres et ouvrir de nouvelles perspectives à tous les publics. » complète **Rémi Ehrhart**.

#### **Pour Serge Grouard, Maire d'Orléans et Président d'Orléans Métropole :**

« Le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche est une ambition très forte d'Orléans Métropole, une ambition qui passe par la venue sur notre territoire de grandes écoles et de plusieurs formations d'excellence. Les premiers résultats de cette stratégie ont permis d'accueillir 10 000 étudiants supplémentaires en l'espace de dix ans, portant l'effectif total à 23 000 étudiants en 2023/2024, avec une prévision à 26 000 étudiants attendus en 2028/2029. L'arrivée future de l'école YNOV, leader français dans la formation aux métiers du numérique, de la création et de l'innovation, participera de cette dynamique, renforçant notamment les formations locales en audiovisuel et en animation. Orléans avait déjà une belle université, elle est maintenant devenue une ville universitaire à part entière, avec ses multiples composantes. Inscrit au sein de notre 1er Schéma de l'Enseignement Supérieur, la Recherche, l'Innovation et le Transfert de Technologie (SLESRITT) d'Orléans Métropole 2024/2027, le projet des SHEDS apporte sa pierre à notre ambition et participe pleinement au développement de notre territoire. Il permettra, par ailleurs, de poursuivre la dynamique de production de logements dédiés aux étudiants localement. »

Un site ultra accessible,  
au cœur d'un projet urbain  
ambitieux

LES  
**SHEDS**  
ORLEANS



### INTERIVES : UNE NOUVELLE CENTRALITE MÉTROPOLITAINE EN CONSTRUCTION...

Projet urbain structurant pour le territoire orléanais, **Interives** est l'un des plus grands chantiers d'aménagement de la région Centre-Val de Loire. Porté par **Orléans Métropole**, ce projet ambitieux incarne une volonté forte : enclencher la mutation urbaine de l'entrée Nord de la métropole et créer un nouveau quartier mixte, durable et innovant, intégrant les enjeux de mobilité, d'habitat, de développement économique et d'attractivité. Situé à 80% sur le territoire de Fleury-les-Aubrais et 20% à Orléans, il s'étale sur près de 110 ha.

Ce quartier en devenir permettra d'accueillir une mixité de programmes : **logements, bureaux, commerces, équipements publics et espaces paysagers** pour répondre aux besoins des habitants et des usagers d'aujourd'hui et de demain.

A proximité de la **gare des Aubrais** et connectés au centre d'Orléans, à terme ce sont près de **3 000 logements, 10 000 emplois** et de nombreux services qui verront le jour dans ce nouveau pôle urbain, structuré autour d'un futur parc linéaire de 2 km qui accueillera un transport en commun en site propre (TCSP).

La réalisation de ce projet d'envergure s'étale en plusieurs années, de manière à garantir une montée en puissance progressive de la commercialisation qui tiennent compte des dynamiques urbaines, économiques et démographiques du territoire.

**Un premier secteur opérationnel, la Zac Interives 1, est aménagé par la SEMDO depuis 2019. Représentant un investissement de plus de 68,5 millions d’euros hors taxe, cette opération est soutenue par la Métropole à hauteur de 32 millions.** Ainsi, au cœur de ce projet, une nouvelle centralité a déjà pris forme autour de la place Rivierre Casalis inaugurée en 2022. Un quartier de vie et d’affaires de 12ha s’anime et prend vie, tourné vers l’avenir, sans pour autant renier son passé industriel. Les bâtiments emblématiques de la manufacture de tabacs ont été conservés pour être réhabilités, avec d’ores et déjà l’accueil d’un restaurant inter-entreprises (RIE) et des bureaux.

Le quartier accueille depuis 2019 ses premiers usagers et habitants, avec notamment l’implantation de la CCI, d’Orange, de la direction Régionale de France Travail ou encore avec la livraison des logements de la résidence Luminescence en 2023 des services et commerces : RIE, parking public souterrain, brasserie, pôle santé, banque viennent contribuer à la vie de ce nouveau quartier.

À noter l’arrivée prochaine sur le site des bureaux de Malakoff Humanis, de logements étudiants, d’un hôtel 3\* et de la future SMAC de la Ville d’Orléans (Scène de Musiques Actuelles).

### ... ET UN PROJET ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Interives incarne une **nouvelle manière de penser la ville**, à la fois sobre, inclusive et tournée vers l’avenir. L’ambition environnementale est au cœur de la démarche : **maîtrise de l’étalement urbain, mobilités durables, qualité et générosité des espaces publics (place Rivierre Casalis et parc des manufactures), végétalisation au cœur des aménagements, performance énergétique des bâtiments** raccordés au chauffage urbain biomasse, gestion des eaux pluviales alternatives sont autant de marqueurs de ce projet exemplaire.



#### CONTACTS PRESSE

**Aken Ecosystèmes : Isabelle Latour-Gervais - [isabelle.latourgervais@aken-ecosystemes.com](mailto:isabelle.latourgervais@aken-ecosystemes.com) / 06 62 63 95 33**  
**Interives (Orléans Métropole) : Germain Fournier - [germain.fournier@orleans-metropole.fr](mailto:germain.fournier@orleans-metropole.fr) / 06 77 27 93 38**

# Dans l'œil de l'architecte Jérémie Nadau...



## À L'ORIGINE

Le territoire de Fleury-les-Aubrais était une plaine alluviale de la Loire, caractérisée par des terres agricoles fertiles. Ce paysage rural a progressivement évolué vers une vocation industrielle, notamment après la Seconde Guerre mondiale.

En 1953, la Société d'Exploitation Industrielle des Tabacs et des Allumettes (SEITA), filiale du groupe Imperial Tobacco, établit sa présence sur le site industriel au 48 rue André Dessaux à Fleury-les-Aubrais. Ce centre, spécialisé dans les analyses tabacologiques, le développement des procédés de fabrication et les essais de production, s'étendait sur 3,8 hectares, avec une surface construite de 31 000 m<sup>2</sup>. Durant plusieurs décennies, l'usine a été un acteur économique majeur de la région, employant un nombre important de salariés.

Aujourd'hui, bien que partiellement désaffecté, le bâtiment, en bon état, bénéficie d'un positionnement stratégique dans le cadre du redéveloppement du quartier ZAC Interives. Ce nouveau quartier, qui entend réinventer l'urbanisme de la région orléanaise, offre des opportunités de transformation de friches industrielles en pôles d'innovation et de créativité. Le projet de reconversion du site SEITA s'inscrit dans une vision de développement durable et de revitalisation urbaine, intégrant des espaces verts, une trame verte et bleue, et une reconquête des anciens territoires industriels pour de nouvelles dynamiques économiques, sociales et environnementales. Le projet urbain intègre par ailleurs des ambitions écologiques, visant à encourager l'émergence d'un cadre de vie attractif et dynamique, propice au développement d'une communauté active et engagée.

La ZAC Interives, au-delà de la densité et de la mixité programmatique qu'elle met en place, cherche à faire fructifier le vide et la continuité de mobilité douce. Bien que le site ne présente pas en lui-même, un intérêt écologique majeur de par son ancienne destination industrielle, il se trouve à proximité immédiate de plusieurs réservoirs de biodiversité — parmi lesquels les forêts domaniales et les zones protégées de la Loire, classées au patrimoine naturel régional. Le projet urbain aspire donc à créer un corridor écologique, notamment par l'aménagement d'un parc linéaire le long de l'ancienne voie ferrée. Cet espace vert structurant vise à renforcer les continuités écologiques entre les milieux naturels avoisinants, tout en offrant un cadre de vie agréable et apaisé pour les usagers et les habitants du quartier. Il sera ponctué par la présence d'équipements, d'institutions et de commerces, dont la Scène de Musiques Actuelles, Citévolia ou Orange.

L'ancien bâtiment de la SEITA, dit « LES SHEDS », borde donc cet espace majeur. Son écriture industrielle fait preuve d'un certain caractère brutaliste par la présence des matériaux de construction à nu. Malgré des modifications ayant remaniées les façades au fil du temps, l'édifice reste fidèle à son origine, se qualifiant par sa structure béton et ses sheds. Ses façades, le rythme de la toiture, caractéristique des bâtiments industriels de l'époque, et son horizontalité dans le site, lui confèrent une dimension magistrale qu'il convient de respecter.

## LES SHEDS : UN ÉCOSYSTÈME UNIQUE

Le projet des **SHEDS** - porté par **Aken Ecosystèmes**, a pour ambition de créer un lieu de vie déclinant une mixité d'usages autour de l'enseignement. Il s'inscrit dans la continuité du concept d'Ynov Campus cherchant à favoriser les rencontres, les échanges et la créativité dans un esprit de partage et de convivialité. La diversité des usages favorisant les différents rythmes du bâtiment : de jour comme de nuit, en semaine comme le weekend. La mixité programmatique souhaitée sur ce territoire métropolitain résulte d'une ambition contemporaine et audacieuse. Une opération imbriquée tend à rompre avec la mono fonctionnalité traditionnelle d'un quartier d'affaire ou d'un parc résidentiel qui, bien souvent, se trouve délaissé de toute activité à certaines heures de la journée ou certains jours de la semaine selon l'activité.

Le projet des **SHEDS** sera donc organisé en plusieurs entités : le Campus Ynov, le Co-Learning, le Fablab et le Tiers-lieu. Quatre entités aux programmes distincts qui participent à la création d'un **catayseur urbain novateur de 10 800m<sup>2</sup>**. Implantés dans les quatre angles du bâtiment, et jouant chacun leurs fonctions « signal » au sein de la ZAC, ces programmes, bien que délimités, ne sont pas cloisonnés, et cherchent à offrir une hybridation des pratiques, en regroupant l'ensemble des activités sous un même ERP de 1ère catégorie. Le futur Campus propose donc différents programmes pédagogiques, sous un même toit, qui évitent de tomber dans l'écueil d'une simple juxtaposition programmatique : **Un écosystème ouvert sur la ville, catalyseur pluridisciplinaire, porté par un unique preneur dans un bâtiment unique.**

## UNE ARCHITECTURE RAISONNÉE

L'ancienne manufacture de la SEITA témoigne d'une pratique ayant façonné l'organisation du territoire. La qualité constructive et la singularité de l'édifice permettent aujourd'hui d'envisager une réhabilitation et de prolonger la mémoire du site, évitant ainsi à la ZAC l'écueil du tabula-rasa.

Dans ce contexte le projet prend le parti de valoriser l'existant tout en offrant un nouveau regard sur ses espaces intérieurs. Sa contemporanéité n'aura vocation qu'à révéler et honorer l'héritage du « déjà-là » pour présager la « à venir ».

L'architecture essaye de relever avec enthousiasme le double défi économique et écologique de notre génération : **faire mieux et avec moins**, pour constituer un patrimoine de l'ordinaire.

« **Nous développons dans un même mouvement**

**une approche d'archéologue du temps présent et de concepteur, au service de projets résolument contemporains, et d'une architecture pragmatique et enracinée, sobre et poétique.** » - Jérémy Nadau (Nadau Architecture)

Le projet des SHEDS cherche à conserver aussi brut que possible le bâtiment existant pour conserver l'émotion d'une ruine contemporaine, pour autant exploitable. Pour se faire, la structure primaire du bâtiment est conservée, un travail de déconstruction ciblée et de curage visant à décroisonner et remettre à nu les bétons est mis en œuvre. Les matériaux existants seront débarrassés de leurs éventuels revêtements tandis que les interventions contemporaines s'affirmeront de façon contrastée afin de mettre en valeur les qualités de l'exosquelette opéré.



## LA FORÊT : UNE AUDACE PRAGMATIQUE

Face à l'épaisseur du bâtiment, incompatible avec les programmes projetés, le projet prend le parti de mettre en œuvre, en son centre, **un audacieux « Vide » de 3 000m<sup>2</sup>** autour duquel les espaces s'organisent. Cet espace hybride est une **FORÊT**, de laquelle émerge l'ancienne structure industrielle. Elle participe à offrir un nouveau regard sur le bâtiment, donnant la sensation d'avoir été rattrapé par la nature au fil des ans et créant une ambiguïté sur la chronologie du projet. Cette intervention frugale vise à maximiser l'interaction entre l'espace bâti et la nature, elle permet de favoriser la biodiversité locale, rejoignant la dynamique en cours, à l'échelle des aménagements de la ZAC, en créant des espaces où la nature s'intègre dans un environnement urbain

bien souvent malmené. Le projet cherche à créer un lien privilégié avec le corridor écologique et ses nombreuses noues, pour cela il prend le parti d'ouvrir son cœur d'îlot au public. **La FORÊT participe ainsi à la multiplication des lieux refuges de la biodiversité en milieu urbain.** En se rendant accessible à tous, le projet des SHEDS se rend aussi traversable en permettant une connexion directe entre le parc des Manufactures et la rue Jean D'Ormesson. Cette narration du projet concourt à rendre intacte l'identité du site tout en hybridant les programmes privés et publics. Tel un archipel, La FORÊT, en dialogue avec le patrimoine industriel, offrira un paysage unique où se mêlent nature et héritage industriel.

## STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE : UNE ATTITUDE FRUGALE

Un édifice d'enseignement doit offrir un cadre de vie inspirant, propice à l'apprentissage et à la détente. En ce sens, la FORÊT s'affirmera comme un cloître moderne. Toutefois au-delà de sa valeur d'usage pour les étudiants, la FORÊT, autonome en besoins hydrologique, permettra également l'évapotranspiration naturelle, le rafraîchissement et l'amélioration de la qualité de l'air en s'affirmant comme un véritable îlot de fraîcheur.

*« Le réchauffement climatique est un défi majeur pour nos villes. Avec l'augmentation des températures et des épisodes de canicule, les zones urbaines deviennent de véritables îlots de chaleur, affectant la qualité de vie des habitants. Face à cette situation, la végétation urbaine, et en particulier les*

*micro-forêts, s'imposent comme une solution efficace pour créer des îlots de fraîcheur. »* - Jérémy Nadau (Nadau Architecture)

Alors même que l'évolution du climat fleurysois est loin d'avoir atteint son plafond, les températures ont d'ores-et-déjà déjà considérablement augmentées. A ce titre, outre l'enjeu de décarbonation des modes constructifs, l'adaptation des bâtis neufs et existants aux effets du dérèglement climatique devient l'autre enjeu fondamental. Par le fait de se réapproprier un bâtiment existant et d'y créer une véritable FORÊT naturelle en son sein, Le campus Aken Ecosystèmes, Les SHEDS, deviendra, non seulement un lieu d'apprentissage académique, mais également un espace de promotion des valeurs écologiques et sociales.





Grâce à la conception astucieuse de ses espaces, à l'accueil d'acteurs locaux engagés et à la mobilisation de partenaires clés d'Aken Ecosystèmes, le bâtiment des SHEDS offrira une expérience d'apprentissage innovante à différents publics, de l'infra BAC au BAC+5. La programmation ouverte de son tiers-lieu en fera aussi un lieu d'animation et de rassemblement pour les habitants.

## Un hub de formations et de projets culturels au spectre large et tout public

Le tiers-lieu « distributeur » de 2 200 m<sup>2</sup> de surface de plancher en double hauteur, bénéficiera d'un emplacement stratégique au sein du bâtiment. Ouvert à tous les publics (habitants, étudiants, entreprises, associations) et à toutes les initiatives locales, cet espace pivot servira de catalyseur de liens sociaux et vise à devenir un nouveau lieu d'attractivité orléanais. Il abritera un bar, un restaurant, une scène et une forêt intérieure. L'originalité du tiers-lieu tiendra aussi à ses deux amphithéâtres, qui accueilleront en plus des étudiants, une programmation culturelle et toutes sortes d'initiatives locales.

Parmi les usages et temps forts qui s'y dessinent : un espace de communication pour les entreprises, des événements associatifs pour les habitants (vides greniers, festivals, expositions, etc.), mais aussi des fêtes et des spectacles (clubbing, bal pop', stand up, brunch et brocante, cinéclub...).

Un vaste ensemble de coworking et de « colearning » (« LaFusée ») de 3 600 m<sup>2</sup> proposera à la location des salles équipées pour les formations en présentiel ou à distance, des bureaux, des studios vidéo. Les occupations seront flexibles, à des tarifs adaptés afin de pouvoir accueillir les projets les plus variés.

À noter que l'accueil, l'entretien, la maintenance des SHEDS seront confiés à des entreprises d'insertion.

**Directeur « Maîtrise d'Usage » d'Aken Ecosystèmes, Frédéric Robert, a pour mission d'organiser les animations, les interactions et l'âme des écosystèmes. Il nous présente le projet sociétal porté pour Orléans :**

*« Les SHEDS, c'est d'abord un hyper-lieu apprenant vaste et innovant, inclusif et astucieux, où auront lieu des formations supérieures, mais aussi des « petits enseignements » : savoir-faire et compétences diverses, qu'elles soient payantes ou bénévoles. C'est aussi un lieu de fête et de culture qui sera ouvert (presque) tout le temps, vertueux et chaleureux, pour tous les publics. On y apprendra les métiers de la haute technologie, comme on y apprendra la danse, l'horticulture, le yoga ou une langue étrangère. On pourra se former aux métiers techniques, à la restauration, enregistrer des tutos improbables et utiles, ou exercer une activité artistique et créative... du lundi au dimanche, de 8h à minuit ! ».*

# IMPLANTATION DE L'ÉCOLE YNOV A ORLÉANS : ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DU TERRITOIRE

Partenaire d'Aken Ecosystèmes sur l'ensemble de ses projets, l'école YNOV occupera 4 200 m<sup>2</sup> de l'espace au rez-de-chaussée des SHEDS, projetant d'accueillir 2 000 étudiants du territoire à terme.

Leader français dans la formation aux métiers du numérique, de la création et de l'innovation, l'école YNOV est déjà présente dans 13 métropoles avec 13 campus. Son réseau compte à ce jour près de 10 000 étudiants inscrits dans ses 64 diplômes (BTS, Bachelors, Mastères, reconnus par l'État) répartis dans 12 filières d'excellence.

« Nos écoles préparent aux métiers d'avenir en proposant des formations innovantes et adaptées aux évolutions technologiques, notamment dans les domaines du numérique, de l'informatique, de l'intelligence artificielle, du digital, de la cybersécurité, du design et du marketing digital. Grâce à une pédagogie axée sur la pratique, les projets concrets et les partenariats avec les entreprises, les étudiants développent des compétences directement mobilisables sur le marché du travail. », témoigne **Anil BENARD-DENDE**, Directeur Général du groupe YNOV.

Avec un **taux d'insertion professionnelle de 92 %** dans les six mois suivant la sortie de l'école, les formations professionnalisantes de l'école, inscrites au RNCP\*, sont une réponse directe au secteur en tension du numérique qui peine à recruter.\*\*

« L'implantation de nos écoles au cœur des territoires a pour but d'accompagner les dynamiques économiques locales, contribuant aux besoins spécifiques des bassins d'emploi. Pour le territoire orléanais, notre réponse a été affinée en renforçant le contenu pédagogique envisagé en matière d'enseignement audiovisuel afin de compléter au mieux les filières d'excellence proposées aux étudiants orléanais », explique **Lionel DESAGE**, Cofondateur d'Aken Ecosystèmes et Président d'YNOV.

## PLUS D'INFOS SUR L'ÉCOLE YNOV

### 12 filières d'excellence

- 3D, Animation & Jeux vidéo
- Architecture d'intérieur
- Audiovisuel
- Bâtiment numérique
- Création & Digital
- Cybersécurité
- Illustration
- Informatique
- Intelligence Artificielle & Data
- Marketing & Communication Digitale
- Son & Musique
- Tech & Business

**Le recrutement d'Ynov se singularise par son ouverture :** 10% de bac pro, 20% de bac techno, 50% de bac généraux et 20% d'admission parallèle.

### Taux d'employabilité

L'efficacité de sa pédagogie est validée par un taux d'employabilité en sortie de Mastère (+6mois) de 92%.

**EICAR**, l'école de cinéma et d'audiovisuel, présente à Paris et Lyon avec plus de 1 500 étudiants, fait partie du Groupe Ynov. Classée au **5<sup>e</sup> rang national des meilleures écoles de cinéma** (Le Figaro Étudiant – Palmarès 2025).

[www.ynov.com](http://www.ynov.com)

[www.eicar.fr](http://www.eicar.fr)

\* RNCP = répertoire national des certifications professionnelles

\*\* Selon une étude de l'Institut Montaigne publiée en mai 2023, environ 85 000 postes dans le secteur du numérique étaient non pourvus en 2022, ce qui représente près de 10 % des emplois disponibles dans ce domaine. Pour y faire face, l'Institut Montaigne estime que 845 000 personnes doivent être formées entre 2023 et 2030 ; et au moins 130 000 personnes par an en 2030. L'offre de formation doit donc doubler à horizon 2030.



## Bâtiment « Les SHEDS »

### Surfaces de plancher

École YNOV	LaFusée / Colearning + Coworking	Tiers-lieu	Manufacture urbaine
4 200 m <sup>2</sup>	3600 m <sup>2</sup>	2 200 m <sup>2</sup>	900 m <sup>2</sup>

Architecte : NADAU Architecture / [www.nadau-architecture.com](http://www.nadau-architecture.com)

### Résidence étudiante

Surface de plancher : **5 300 m<sup>2</sup>**  
Face à la future Scène de Musiques Actuelles  
39 places de parking en sous-sol & stationnement vélos  
Architecte : URB1N

### Calendrier prévisionnel

Dépôt des permis de construire :  
**fin juin/début juillet 2025**  
Début des travaux : **T2 2026**  
Livraison estimée : **T2 2028**

### Investissement :

Plus de **60 millions d'euros**

Les ambitions portées par la maîtrise d'ouvrage sur ce projet sont articulées autour de 3 enjeux principaux :

**Sobriété  
énergétique**

**Confort  
et bien-être**

**Biodiversité,  
écologie et  
conception  
bas carbone**



En parallèle de ces ambitions, la maîtrise d'ouvrage souhaite une certification a minima : **Breem Excellent « Part 1,2,3,4 »** pour les locaux d'enseignement **Label BBC Rénovation**